

nomie, se sont inspirées de ses principes et de son fonctionnement l'ont trouvé, résolu et appliqué avec un maximum d'avantages pour un minimum de dépenses.

Les législateurs, les actuaux, les inventeurs de systèmes financiers ou politiques auront beau s'ingénier à la recherche d'une formule de caisses de retraites, ils ne pourront jamais trouver mieux que le système des Prévoyants de l'Avenir, adopté à nos us et coutumes par la Caisse Nationale d'Économie.

La liberté donne toujours de meilleurs résultats que l'obligation, et, des sacrifices volontaires qu'il fait pour assurer son avenir et celui de sa famille, le citoyen tire des résultats plus grands qu'il ne saurait en obtenir des charges que l'État lui impose pour assurer le triomphe de la Prévoyance socialiste.

C'est du reste ce qui, en France, nuit à l'adoption d'une loi de retraite pour les ouvriers. On compare les projets, ce qu'ils coûteront, ce qu'ils donneront aux bilans des sociétés libres de retraites et on est, obligé d'en conclure qu'en cette matière l'État ne pourra jamais se substituer utilement à l'initiative privée et remplacer avantageusement la Prévoyance libre par la Prévoyance socialiste et obligatoire.

L. M.

## LA PITIÉ

D'ailleurs comment éviter, malgré toutes les raisons et tous les principes, une aventure qui ne dépend pas toujours de vous-même ?

Il y avait dans un vieux mélodrame de d'Ennery, tiré de la *Case de l'oncle Tom*, de Harriett Beecher Stowe, un certain Bird, qui rentrait au logis après avoir voté une loi sévère contre les esclaves, ces infâmes noirs, qui se permettaient de réclamer leur liberté.

— Ah ! bien oui, leur liberté ! Des fers, des fers — et de dures peines pour les esclaves fugitifs !

Le sénateur Bird se mettait à table, heureux de retrouver un peu de calme après la séance du Sénat et, satisfait du sévère devoir accompli, la conscience tranquille et l'estomac eu appétit :

— Avons-nous un bon dîner, madame Bird ?

— J'ai fait de mon mieux, monsieur le sénateur.

Et le sénateur Bird attaquait gaiement son potage à la tortue.

Tout à coup, des aboiements de chiens retentissaient hors du logis, là-bas, du côté de la forêt.

— Qu'est cela, madame Bird ?

— Monsieur le sénateur, je crois bien que c'est quelque chien dressé pour la chasse aux esclaves qui poursuit dans les bois un nègre en rupture de ban.

— Un nègre ? Un misérable